

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait au moyen d'un bulletin d'inscription. Un nouveau bulletin d'inscription sera distribué aux familles à chaque période et sera à retourner à la responsable de l'Accueil Périscolaire.

Pour les inscriptions occasionnelles, les familles devront **impérativement** appeler le : 02.98.62.84.79 **au plus tard le vendredi pour le mercredi.**



La famille s'engage à respecter l'inscription faite en début de période. Toutes les demi-journées ou journées d'absence seront facturées sauf en cas de maladie de l'enfant (certificat médical en justification)

Ce programme d'activités est donné à titre indicatif. Il présente ce qui sera susceptible d'être proposé. Mais il peut être modifié en fonction de la météo, du nombre et de l'âge des enfants, des conditions climatiques, des opportunités d'animation.



ACCUEIL PERISCOLAIRE



PROGRAMME DES MERCREDIS PERIODE 3

JANVIER / FEVRIER 2026



INSCRIPTION

JUSQU'AU MERCREDI 10 DECEMBRE 2025

ACCUEIL PERISCOLAIRE DE HENVIC

6 Place de l'école 29670 Henvic

Tél : 02.98.62.84.79

Mail : accueilloisirs@henvic.fr

PROGRAMME DES MERCREDIS 2026

période 3

	7h30	MATIN	12h	13h30	APRES-MIDI	18h30		
Mercredi 7 Janvier	-6 ans 	REALISATION DE COURONNES	+ 6 ans 	BADMINTON	-6 ans / + 6 ans SPECIALE « FÊTE DES ROIS ET REINES »   GALETTE DES ROIS			
Mercredi 14 Janvier	-6 ans 	ARTS VISUELS	+ 6 ans 	JEUX COOPERATIFS	-6 ans 	JEU : CHAISE MUSICALE	+ 6 ans 	FLOCONS DE NEIGE
Mercredi 21 Janvier	-6 ans 	BONHOMME CHAUSETTE	+ 6 ans 	FABRICATION D'UN NICHOIR	-6 ans 	LOUP Où es- TU ?	+ 6 ans 	MON AUTO PORTRAIT EN FRIDA
Mercredi 28 Janvier	-6 ans / + 6 ans SORTIE A ST MARTIN- DES- CHAMPS 		14H :	-6 ans 	LE P'TIT CINE	+ 6 ans 	JEU DE CONSTRUCTION	
Mercredi 4 Février	-6ans CONTES D'HIVER / ATELIER MOTRICITE 		+ 6 ans 	ATELIER D'EXPRESSION	-6 ans 	MARIONNETTES	+ 6 ans 	LA PETITE FABRIQUE DE CRÊPES
Mercredi 11 Février	-6 ans CERCEAUX MUSICAUX 		+ 6 ans 	ATELIER MULTISPORTS	-6 ans 	JEU SUR LES EMOTIONS	+ 6 ans 	JEUX DE SOCIETE

*Ce programme est donné à titre indicatif, les activités pourront être modifiées en fonction de nouvelles règles sanitaires, des effectifs, de la météo, du souhait des enfants et des opportunités.